

Catherine Zuber, conseillère régionale déléguée à la création d'entreprise, sillonne actuellement la [REGION GRAND EST](#) / T : 03.88.15.67.68. Autour des douze antennes de la région, elle va appeler à constituer des réseaux de proximité destinés à faciliter le parcours du créateur-repreneur d'entreprise et regroupés sous le vocable de « Be Est Entreprendre ». Cette démarche est née de l'écriture de la nouvelle stratégie économique de la région Grand Est. « Parmi les priorités, il y avait celle de donner un nouveau souffle à l'entrepreneuriat », explique Catherine Zuber dans des propos rapportés par [LES DERNIERES NOUVELLES D'ALSACE](#) / T : 03.88.21.55.00. Quand les réseaux « Be Est Entreprendre » seront en place, les créateurs-repreneurs d'entreprise pourront rentrer dans trois démarches : « parcours » dont l'objectif consiste à sécuriser la démarche de création-reprise, « financement » pour faciliter l'accès au financement bancaire et « formation » pour consolider les compétences des demandeurs d'emploi créateurs ou repreneurs.